

03 PAYSAGES DE JALLES

Boucle au départ de Bordeaux

33 km 3h30 Facile

04 TOUR ET DÉTOURS À BORDEAUX LAC

Boucle au départ de Bordeaux

20 km 2h30 Facile

Variante du circuit avec raccourci entre les étapes 4 et 11.

Au fil de cette balade familiale et bucolique marquée par la présence de nombreuses jalles, cohabitent d'étonnants panoramas : paysages naturels et préservés avec les marais de Bruges, zones artificielles avec le lac de Bordeaux et l'aménagement atypique du parc de Majolan. De très faible dénivelé, l'itinéraire ne présente pas de difficulté particulière. Prévoyez en revanche une journée entière pour profiter pleinement des sites traversés.

La balade débute au Miroir d'eau 01.

Suivre la piste cyclable vers le nord et prendre à gauche, le cours du Médoc. Contourner la place Ravezies par la droite et poursuivre sur l'allée de Boutaut. Après les voies du tramway, au feu à gauche, suivre la piste cyclable qui longe la rue Claudeville.

Juste après la salle « Arc en Ciel », prendre à droite l'aire piétonne et contourner par la gauche le Lac du Tasta 02 jusqu'à la rue Fragonard et prendre à droite. Poursuivre dans cette rue, traverser la place Jean Moulin et continuer en longeant tout le canal jusqu'à prendre à gauche la rue de l'Avenir. Au bout de la rue, prendre à droite l'avenue Jean Jaurès puis au giratoire, suivre sur la droite la rue Daugère. Traverser l'avenue du Lac pour rattraper sur la droite la piste cyclable. À noter la belle allée de platanes le long du lotissement Villaboïs 03.

Traverser les deux branches du second giratoire pour s'engager sur la piste cyclable. L'itinéraire passe sous la rocade en bord de lac.

(*Variante: Au rond-point suivant 04 rejoindre la Réserve des barails en empruntant la rue du Pont Neuf, puis à droite l'allée du Bois pour rejoindre l'étape 11.

Continuer sur la piste cyclable en direction de Lacanau en prenant la dernière sortie jusqu'à l'avenue des 4 Ponts située à 2,5 km. Prendre à droite la piste cyclable. Vous passez devant l'entrée de la Réserve naturelle nationale des marais de Bruges 05. Poursuivre sur la piste jusqu'au giratoire et emprunter sur la gauche la piste cyclable de la rue de Solesse. Prendre à droite la piste cyclable, poursuivre sur l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny puis prendre à gauche la rue de Guyenne. Vous apercevez un lavoir au bout de la rue, et derrière la Forteresse médiévale de Blanquefort 06.

Au détour

- Refuge périurbain le Neptunéa
- Bordeaux Plage
- Le Parc des expositions
- La Cité du Vin



Blanquefort – © Vincent Monthiers

Poursuivre sur la rue de la Forteresse, au rond-point prendre sur la gauche la piste cyclable de l'avenue du Général de Gaulle.

Continuer, jusqu'à l'entrée principale du Parc de Majolan 07, prendre la rue François Ransinangue. Vous passez devant la ferme urbaine de la Vacherie 08. Poursuivre sur la rue Ransinangue en montée jusqu'à prendre à droite l'avenue du 8 Mai. Passer le lycée Saint-Joseph puis prendre à droite le boulevard Montesquieu. Au carrefour, poursuivre en face sur l'avenue du Maréchal Leclerc puis la rue du Maréchal Juin.

À gauche, suivre les rues Canteret puis Poumeau Delille, et au giratoire prendre en face l'allée Carpinet. Vous passez devant la Maison du Patrimoine 09.

À droite, prendre la rue Amédée Tastet, puis rattraper la piste cyclable de la rue Georges Mandel. Au carrefour de l'avenue du XI Novembre, prendre en face et poursuivre sur la piste cyclable de l'avenue du Port du Roy pendant 3,5 km ; vous longez la Réserve naturelle nationale des marais de Bruges 10. Prendre à droite l'allée du Bois. Après 1 km, entrer à gauche dans le Bois de Bordeaux 11. Suivre la direction du Parc Floral (panneaux en bois). Entrer dans le Parc Floral 12 puis suivre la direction « Sortie Vélodrome ». Une fois sorti du parc, prendre à droite et traverser le parking en direction du Vélodrome.

Pousser le portillon, emprunter la passerelle et sortir sur la voie de contournement du Vélodrome 13 par la gauche jusqu'au giratoire. Traverser le cours Jules Ladoumègue et continuer sur la Voie Verte du cours Charles Bricaud. À droite, traverser le cours Charles Bricaud et franchir les voies du tramway. Prendre en face la rue Jean Samazeuilh puis à droite la Voie Verte qui longe le tramway, puis le lac. Après le giratoire de l'avenue André Reinson, traverser l'avenue pour emprunter sur la gauche la promenade du Poète Jasmin 14. Au bout, prendre à droite le cours de Québec puis la piste cyclable qui longe l'avenue de Laroque. Au feu, traverser et continuer sur la piste cyclable des allées de Boutaut. Contourner la place Ravezies par la droite et poursuivre par le cours du Médoc.

Au bout, prendre à droite la piste cyclable en direction du Miroir d'eau.

Bon à savoir

Découvrez les coulisses du **Stade Matmut Atlantique**, réservation sur bordeaux-tourisme.com

La Vacherie vous accueille le mercredi de 15 h à 18 h et le samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

La forteresse de Blanquefort se visite uniquement sur rendez-vous. Tél. 05 56 57 19 42

La réserve naturelle des marais de Bruges est en accès libre toute l'année du lundi au mercredi et les samedi au dimanche de 10 h à 18 h.